## REPUBLIQUE POPULATRE DU BENIN PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº76-75 du 12 Mars 1976

portant inscription au Tableau d'Avancement pour l'Année 1976 d'Officier des Forces Armées Populaires du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

WU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU le Décret nº 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gouvernement VU le Décret nº 76-46 du 19 février 1976 déterminant les services ratta-

chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement;

WU l'Ordonnance n° 76-6 du 26 janvier 1976 en ses dispositions relatives aux F.A.P.

VU la Loi nº 60-32 du 28 juillet 1950 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin :

VU l'Ordonnance nº 69-34/PR du 17 octobre 1969 portant Statut général des personnels militaires des F.A.P. et l'Ordonnance nº 70-15/D/DN du 16 mars 1970 qui l'a modifiée;

VU l'Arrêté nº 492/DSFA du 11 Septembre 1961 portant création de la Gendarmerie Nationale du Bénin :

VU le Décret n° 392/PR-DN du 26 Décembre 1968 portant Statuts Particuliers du personnel militaire de la Gendarmerie Nationale du Bénin ;

WU le Décret nº 71-258 du 20 décembre 1971 portant articulation des la hiérarchie des personnels militaires en différents corps :

SUR Proposition de la haute autorité chargée de la Défense Nationale ; Le Conseil des Ministres entendu ;

## DECRETE

ARTICLE 1er. Est inscrit au Tableau d'Avancement au grade supérieur et au titre d'ancienneté pour le premier trimestre 1976, le Chef d'Escadron LAWANI Issa Raimi.

ARTICLE 2. La Haute Autorité chargée de la Défense Nationale est chargée de l'application du présent décret, qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 12 Mars 1976

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Le Ministre des Finances

Intendant Militaire de 3è Classe
Isidore AMOUSSOU

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS: PR 8 - CS 6 - CNR 4 - Cab? Mil. 4 - Ministères 15 - EMAT-EMGN-EMSC 12 DIM 4 intéressé 1 - SGG 4 - SPD 2 - DPE-DGAJI-INSAE 6 IAA-DCCT-IF-Gde Chanc.-ONEPI 5 - DB-DCF-Solde 3 - Trésor 4 - DI 4 - JORPB 1.